



Je suis préparateur en pharmacie

Je souhaite évoluer vers un autre métier
visiteur médical



MÉTIER

Le **visiteur médical** assure une mission d'information médicale auprès des professionnels de santé pour promouvoir les spécialités pharmaceutiques du laboratoire pharmaceutique qu'il représente et leur bon usage dans le respect de l'éthique. Il entretient une relation professionnelle avec ceux-ci et apporte sa contribution à la mission de pharmacovigilance du laboratoire, en recueillant auprès des médecins visités leurs observations sur d'éventuels effets indésirables constatés chez leurs patients. L'objectif étant d'amener les médecins à prescrire leurs produits par préférence à ceux de leurs concurrents. Ce métier s'exerce sous statut de salarié.

ACCÈS AU MÉTIER

L'accès au métier est réglementé. Il exige une certification et la carte professionnelle de visiteur médical délivrée par le CPNVM (Comité professionnel médical de la visite médicale) lors de la première embauche. Le permis de conduire est nécessaire.

FORMATION, CERTIFICAT OU DIPLÔME

Niveau BAC + 2

- DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) visiteur et informateur médical ou visiteur médical.

Niveau BAC + 3

- Visiteur médical, certification délivrée par les entreprises du médicaments (LEEM).

Seules les certifications inscrites au RNCP et en cours de validité, lors de la rédaction de cette fiche, sont répertoriées. Cette liste est susceptible d'évoluer. Pour plus d'informations, consulter le site de France Compétences.

PARCOURS DE MOBILITÉ

Le préparateur en pharmacie a le niveau de formation requis requis pour accéder à la formation de visiteur médical reconnue par le CPNVM.

Il devra néanmoins suivre la formation dispensée par l'une des écoles privées ou universités partenaires.

Les admissions se font sur dossier, test et entretien. La formation dure entre 9 et 12 mois, elle comprend de 3 à 4 mois de stage. C'est la condition pour obtenir la carte professionnelle, indispensable pour exercer ce métier.

COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

Indications synthétiques sur les activités du métier de préparateur en pharmacie dont les compétences sont transférables pour l'exercice du métier de visiteur médical.

Activités de préparateur en pharmacie	Degré de transférabilité vers visiteur médical
Délivrance des produits pharmaceutiques	😊
Approvisionnement de l'officine	❌
Préparations officinales	😊

😊 Fort

❌ Non transférable

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR/À DÉVELOPPER

- La formation au BP doit obligatoirement être complétée pour pouvoir exercer le métier.

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le travail s'effectue sur le terrain auprès des médecins, des hôpitaux. Les tournées s'effectuent en voiture.



ALLER PLUS LOIN

- www.onisep.fr
- www.francecompetences.fr
- www.cpnvm.com
- www.leem.org

Afin d'en faciliter la lecture, les termes de cette fiche sont au masculin sans contrevenir au principe d'égalité entre les femmes et les hommes.